

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

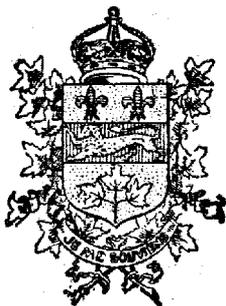
L'Hon. JACOB NICOL

TRÉSORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

25 JANVIER, 1927



1926

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'Hon. JACOB NICOL

TRÉSORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

25 JANVIER, 1927



1926

Discours sur le Budget

M. l'Orateur,

AVANT que je présente à la Chambre l'état financier annuel, on me permettra d'exprimer ma profonde sympathie, à l'occasion de la mort prématurée de deux des membres les plus distingués de cette Chambre. L'honorable M. Madden, mon collègue et voisin de pupitre, homme d'un riche caractère, d'une grande cordialité et d'un jugement solide; M. Langlais, encore relativement jeune, mais très versé dans la science du droit et l'histoire de son pays, connaissant bien ses compatriotes, honnête dans ses principes et dans ses intentions. Ils seront tous deux profondément regrettés par cette Chambre. Nous, qui les avons connus, offrons à leurs familles respectives l'hommage de notre admiration et de nos sympathies.

M. l'Orateur, j'ai remarqué, dans l'un de nos édifices publics, une peinture représentant un clair ruisseau qui descend précipitamment le flanc de la colline et continue ensuite sa course paisible au milieu d'une riche vallée, répandant la vie, activant la végétation et apportant une prospérité générale. Au bas de cette gravure, se trouve une devise: "La course de l'homme a un terme, mais la mienne n'en a pas."—"*The course of a man comes to an end, but I go on for ever.*"

Ne pourrais-je pas, M. l'Orateur, pour un instant, comparer cette gravure et en appliquer la devise au parti libéral de cette province? Depuis trente ans, le parti libéral, grâce à sa sollicitude et à ses efforts constants pour assurer le bien-être du peuple de cette province, a créé de la vie et apporté la prospérité et le contentement parmi la population de la province de Québec. Des chefs, chers aux deux groupes de la Chambre: Marchand, Parent, LeBlanc et d'autres sont allés recevoir leur récompense; les autres, tels que Flynn, Cousineau et Tellier servent leur pays dans la magistrature, tandis que Sir Lomer Gouin, l'un des hommes les plus marquants que la province ait produits, après avoir, pendant quinze ans comme premier ministre, consacré à notre province ce qu'il possédait de meilleur, jouit maintenant d'un repos bien mérité, ayant présent à l'esprit la sentence de Bacon, "le savoir est une puissance", et donnant une bonne partie de ses loisirs à l'Université de Montréal et à l'éducation en général.

En 1897, les libéraux sont parvenus au pouvoir, en cette province, M. l'Orateur; ils l'ont toujours conservé depuis et, si je ne me méprends pas au courant de l'opinion publique, ils continueront longtemps de gouverner, sous la conduite de leur distingué chef actuel, et je considère comme un grand honneur, le privilège de pouvoir soumettre à cette Chambre leur 30ième budget.

En 1897, M. Marchand posait un principe que tous les premiers ministres ont depuis proclamé, et que notre distingué chef actuel a suivi, c'est qu'à compter de cette date, la province devait vivre selon ses moyens et ne devait pas emprunter pour ses dépenses ordinaires. Je présente donc à la Chambre, M. l'Orateur, le 30ième budget du parti libéral, accompagné d'un nouveau surplus.

L'année qui s'est terminée le 30 juin, 1926, a été une année de prospérité pour notre population. Les revenus ont été d'une stabilité parfaite. Nous avons payé toutes les dépenses ordinaires, certaines dépenses extraordinaires, telles que la construction de l'annexe aux édifices de la Législature, etc., et nous avons pu racheter, à même notre surplus, un million de piastres d'obligations de cette Province et rester avec une balance d'au-delà d'un demi-million de dollars.

Nous sommes d'avis que 1926 a été l'une des années les plus prospères de l'histoire de la Province de Québec et il me fait grand plaisir de vous soumettre les opérations financières de l'année 1925-1926.

ANNÉE FISCALE 1925-1926

Les prévisions du revenu et de la dépense pour l'année fiscale finissant le 30 juin, 1926, étaient:—

Revenu ordinaire.....	\$ 20,864,727 76
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	20,559,353 84
	<hr/>
Surplus en prévision.....	\$ 305,373 92

Les résultats véritables des opérations de l'année terminée le 30 juin dernier, ont été comme suit:—

Revenu ordinaire.....	\$ 27,206,335 48
Dépenses ordinaires.....	* 26,401,480 51
	<hr/>
Surplus.....	\$ 804,854 97

Toutefois, les dépenses extraordinaires de l'année, payées à même le revenu ordinaire, ont été de \$284,708.22, ce qui laisse un surplus réel du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, de \$520,146.75.

Le revenu ordinaire réel a excédé les prévisions de \$6,341,607.72, et les dépenses ordinaires et extraordinaires prévues ont été excédées de \$6,134,468.27.

* Une réserve spéciale de \$1,000,000.00, pour le rachat d'une partie de l'emprunt fait en vertu de la loi 11 George V, chapitre 3, est comprise dans la dépense ordinaire.

**COMPARAISON DU REVENU ORDINAIRE AVEC LES PRÉVISIONS
1925-1926**

Voici quelques-uns des principaux services dont le revenu a excédé les prévisions:—

Terres et forêts.....	\$	2,084,354	74
Mines, chasse et pêche.....		248,699	10
Timbres judiciaires.....		83,294	30
Timbres d'enregistrement.....		51,179	85
Honoraires judiciaires.....		19,517	33
Licences.....		639,394	63
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente).....		500,000	00
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc.....		105,892	06
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....		455,547	32
Droits sur les successions.....		257,277	37
Loi des véhicules-automobiles.....		787,549	81
Droits et honoraires, gazoline.....		612,003	19
Revenu casuel.....		51,523	22
Entretien des aliénés.....		114,806	37
Prévention des incendies, taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38..		15,770	46
Loi des assurances, revenu.....		26,067	12
Intérêt sur dépôts et placements.....		18,127	17
Contributions aux pensions— Service civil.....		25,854	54
Intérêt des municipalités en vertu de la Loi des bons chemins...		84,757	63
Contributions des municipalités en vertu de 7 George V, chap. 10, s. 2.....		72,264	39
Contributions des municipalités en vertu de la Loi des bons chemins, sec. 20.....		51,399	39
Et il y a d'autres sources de revenu dont les recettes ont été moins élevées que les prévisions, de.....		26,973	61

COMPARAISON AVEC LES PRÉVISIONS

Dépenses ordinaires 1925-1926

Les dépenses, pour les services suivants, ont excédé les prévisions, des sommes suivantes:—

Dette publique.....	*\$ 1,579,512 08
Législation.....	142,618 51
Gouvernement civil.....	445,863 49
Administration de la justice.....	623,555 73
Juges de la Cour des sessions de la paix.....	849 96
Inspection des bureaux publics.....	2,500 00
Instruction publique.....	268,057 21
Asiles d'aliénés.....	109,894 87
Colonisation.....	131,000 00
Mines, pêche et chasse, Service d'enregistrement (cadastre)	17,096 91
Hygiène.....	127,800 00
Travaux publics (ordinaires).....	127,636 00
Travaux publics (extraordinaires).....	184,708 22
Travail.....	30,996 54
Agriculture.....	401,500 00
Voirie.....	944,101 46
Terres et forêts.....	595,201 42
Charges du revenu.....	185,830 09
Services divers.....	229,491 18
	<hr/>
	\$ 6,148,213 67

La dépense, pour les services suivants, est restée au-dessous des prévisions:—

Institutions de bienfaisance.....	\$ 200 00
Écoles de réforme et d'industrie.....	13,545 40
	<hr/>
	13,745 40
	<hr/>
	\$ 6,134,468 27

(Voir état No 1)

* y compris le rachat de \$1,000,000.00.

OPÉRATIONS DE CAISSE EN 1925-1926

Le 1er juillet, 1925, il y avait, dans diverses banques, la somme de \$ 1,658,720 74
 Les mandats non payés à la même date s'élevaient à..... 948,312 99
\$ 710,407 75

Les recettes, du 1er juillet, 1925, au 30 juin, 1926, ont été:—

Revenu ordinaire.....	\$27,206,335 48
Dépôts en fidéicommis.....	1,106,244 98
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne.....	50,000 00
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....	3,821 82
Emmagasinement des eaux de la rivière St Maurice.....	9 00
Loi des bons chemins, 1912.....	310,078 14
Fonds des institutions de bienfaisance.....	1,361,003 86
Péages perçus sur le pont de Batiscan.....	27,000 00
Péages perçus sur les ponts de l'Ile Perrot.....	60,000 00
Construction et entretien des ponts de l'Ile Perrot.....	150,100 00
Prêts aux municipalités, re logements ouvriers....	12,696 02
Paiements différés—La Banque d'Hochelega.....	131,250 00
Emprunts temporaires.....	15,000,000 00
	\$45,418,539 30

Les paiements, du 1er juillet, 1925, au 30 juin, 1926, ont été:—

Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	\$25,686,188 73
Mandat émis le 30 juin, 1926, pour racheter partie de l'emprunt fait en vertu de 11 Geo. V, chap. 3, le 1 nov., 1926.....	1,000,000 00
Dépôts en fidéicommis.....	732,040 76
Chemin de fer Q. M. O. & O., construction.....	750 00
Loi des bons chemins, 1912.....	2,059,848 30
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....	234,246 85
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis.....	9,773 11
Construction d'une annexe au Palais de justice, Montréal.....	1,404,160 82
Construction d'une annexe au Palais de justice, Québec.....	185,137 20
Construction et entretien des ponts de l'Ile Perrot.....	82,772 57
Modification de la nouvelle prison, district de Montréal.....	75,000 00
Construction du Palais de Justice et de la prison, district de Pontiac.....	2,097 90
Remboursement d'emprunts temporaires.....	9,500,000 00
Remboursement d'emprunts en vertu de 5 Geo. V, chap. 2.....	3,940,000 00
Fonds d'amortissement en vertu de 14 Geo. V, chap. 3, La Banque d'Hochelega.....	131,250 00
A reporter.....	\$45,043,266 24
	\$45,418,539 30
	\$710,407 75

Reporté.....	\$45,043,266 24	\$45,418,539 30	\$710,407 75
Remboursement d'emprunts du Dominion du Canada, re con- struction de logements ouvriers	12,696 02		
Fonds des institutions de bienfai- sance.....	1,350,076 32	46,406,038 58	
		<hr/>	
Excédent de paiements.....		\$	987,499 28
			<hr/>
Balance.....		\$	277,091 53
Savoir:—			
Le 30 juin, 1926, il y avait en dépôt dans diffé- rentes banques.....	\$2,215,676 92		
Mandats non payés.....	2,492,768 45		
		<hr/>	
		\$	277,091 53
			<hr/>

COMPARAISON DES RECETTES ORDINAIRES DE 1925-1926 AVEC CELLES DE 1924-1925

Le total des recettes ordinaires pour 1925-1926 a été de.....	\$ 27,206,335 48
Le total des recettes ordinaires pour 1924-1925 a été de.....	24,896,328 81
Augmentation des recettes ordinaires pour 1925-1926, de.....	\$ 2,310,006 67
Les recettes provenant des services suivants ont excédé celles de 1924-1925, savoir:—	
Puissance du Canada.....	\$ 22 73
Terres et forêts.....	1,208,624 00
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente).....	1,100,000 00
Timbres d'enregistrement.....	1,059 95
Licences.....	42,158 11
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc.....	51,225 57
Loi des vues animées—Revenu.....	500 00
Loi des mécaniciens de machines fixes, Québec.—Honoraires.....	2,797 50
Protection des édifices publics contre le feu.—Honoraires.....	13,108 53
Inspection des hôtels et des maisons de pension.—Droits.....	2,514 00
Loi des véhicules-automobiles.....	255,077 35
Droits et honoraires, gazoline.....	359,426 34
Taxe en vertu de 12 Geo. V, chap. 90, (saisine).....	7,683 60
Asiles d'aliénés.....	20,147 18
Gazette Officielle.....	664 75
Loi des assurances—Revenu.....	16,583 37
Loi des compagnies de fidéicommiss—Revenu.....	9,475 31
Service civil, contributions au fonds de pension.....	23,833 60
Travaux et édifices publics—Loyers.....	384 30
Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38.....	4,703 90
Intérêt sur dépôts et placements.....	12,837 94
Crédit pour la dette publique.....	53 80
Prêt aux incendiés de Québec.....	240 00
	<hr/>
Les recettes provenant des services suivants ont été moins élevées qu'en 1924-25, savoir:—	\$ 3,133,121 83
Administration de la justice—Revenu.....	\$ 4,916 54
Mines, pêche et chasse.....	40,939 99
Loi des narcotiques de Québec.....	75 00
Taxes sur les corporations commerciales.....	5,463 31
Droits sur les successions.....	165,871 83
Loi des détectives privés—Revenu.....	167 00
Primes, escompte et change.....	39,088 69
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de Vic., chap. 2, sec. 5.....	60 5,008 98
Percentage sur honoraires d'officiers publics.....	8,827 13
Législation.....	3,065 78
Écoles de réforme et d'industrie.....	11,783 72
Revenu casuel.....	25,721 25
Taxes sur les subventions de chemins de fer.....	662 56
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la Loi des bons chemins.....	139,630 77
Contributions des municipalités en vertu de la Loi des bons chemins, sec. 20.....	271,377 21
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, chap. 10, sec. 2.....	100,515 40
	<hr/>
	823,115 16
Augmentation nette, en 1925-26, de.....	\$ 2,310,006 67

**COMPARAISON DES DÉPENSES ORDINAIRES DE 1925-1926
AVEC CELLES DE 1924-1925**

Total des dépenses ordinaires en 1925-1926.....	\$ 26,401,480 51
Total des dépenses ordinaires en 1924-1925.....	23,629,390 00

Augmentation, dans les dépenses ordinaires, de 1925-1926.....	\$ 2,412,090 51
---	-----------------

Les dépenses, pour les services suivants, ont excédé celles de 1924-1925, savoir:—

Dette publique.....	\$ 1,404,685 00
Gouvernement civil.....	416,220 86
Administration de la justice.....	199,314 66
Législation.....	43,408 07
Travaux publics (ordinaires).....	6,598 72
Instruction publique.....	72,149 74
Voirie.....	461,655 12
Colonisation, mines, pêcheries et immigration.....	437,939 06
Travail.....	22,431 25
Hygiène.....	10,625 00
Écoles de réforme et d'industrie.....	31,500 70
Services divers.....	126,630 84
Institutions de bienfaisance.....	2,525 00
	<hr/>
	\$ 3,235,684 02

Les dépenses, pour les services suivants, ont été moins élevées qu'en 1924-25, savoir:—

Agriculture.....	\$ 119,200 00
Asiles d'aliénés.....	75,053 44
Terres et forêts.....	121,785 47
Charges du revenu.....	22,554 60
	<hr/>
	338,593 51

Augmentation nette des dépenses ordinaires de 1925-26 sur celles de 1924-25..... \$ 2,897,090 51

Les dépenses extraordinaires pour les travaux et édifices publics, durant l'année 1925-1926, ont excédé de \$364,094.02 celles de 1924-1925.

La balance des subventions aux chemins de fer, en argent, et des subventions en terre, converties en argent, autorisées par les lois de la Législature, mais non gagnées au 30 juin, 1926, était de \$6,883.38.

**PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC, AU 30 JUIN, 1926**

Passif:

Dette consolidée telle que due avant la conversion.	\$76,261,399 44	
Augmentation du capital par la conversion.....	1,743,526 83	
		<hr/>
		78,004,926 27
Emprunts temporaires.....	10,000,000 00	
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 décembre, 1902..	1,473,609 63	
Puissance du Canada—Prix d'une propriété achetée pour le che- minde fer Q. M. O. & O.....	25,000 00	
Emprunts de la Puissance du Canada, re logements ouvriers...	7,342,608 60	
Dépôts en fidéicommis.....	2,268,098 20	
Mandats non payés.....	2,492,768 45	
Fonds des institutions de bienfaisance.....	726,639 82	
		<hr/>
		\$ 102,333,650 97

Actif—Fonds d'amortissement:

Balance de prix du chemin de fer Q. M. O. & O., savoir:—		
Déposé dans les banques.....	\$ 337,695 03	
Placement en obligations de la Province de Québec	422,684 97	
		<hr/>
		760,380 00
Placement en actions inscrites 3% de la Province de Québec.....	1,397,417 00	
Placement en actions enregistrées 4½% de la Pro- vince de Québec.....	812,506 14	
Placement en obligations 3% de la Province de Québec.....	125,000 00	
Placement en obligations 4% de la Province de Québec.....	117,833 45	
Placement en obligations 4½% de la Province de Québec.....	378,514 94	
Placement en obligations 5% de la Province de Qué- bec.....	28,110 10	
Placement en obligations 5½% de la Province de Québec.....	1,153,706 72	
Placement en obligations 6% de la Province de Québec.....	27,540 75	
Placement en obligations 4½% de la Puissance du Canada.....	62,147 89	
Placement en obligations 5% de la Commission des écoles catholiques de Montréal.....	49,875 00	
Placement en obligations 5% du Sanatorium du Lac Edouard.....	50,392 12	
Déposé en banque.....	871,194 31	
		<hr/>
A reporter.....	\$5,834,618 42	\$102,333,650 97

**PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC, AU 30 JUIN, 1926—(Suite)**

Reporté.....	\$ 5,834,618 42	102,333,650 97
Pour racheter une partie de l'emprunt fait en vertu de 11 Geo. V, chap. 3	1,000,000 00	
Paiements différés, re obligations émises à la Banque d'Hochelega en vertu du pouvoir conféré par la loi de la Législature de Qué- bec, 14 Geo. V, chap. 3, payables en versements annuels de \$124,- 172.40.....	14,743,750 00	
	<hr/>	21,578,368 42
Puissance du Canada: part de Québec dans le fonds des écoles communes.....	1,184,795 18	
Argent en banques.....	2,215,676 92	
Avances à diverses personnes.....	107,437 29	
Emmagasinement des eaux de la riv. St-Maurice	2,567,633 47	
Emmagasinement des eaux de la riv. St-François	792,685 68	
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.....	285,713 69	
Emmagasinement des eaux des lac Kénogami....	4,699,683 49	
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis....	165,646 30	
Sanatorium à Ste-Agathe des Monts, agrandisse- ment, avances autorisées par la loi 9 Geo. V, ch. 4.....	180,000 00	
Construction d'une annexe au Palais de justice de Montréal, avances autorisées par la loi 10 Geo. V, ch. 4.....	4,574,376 90	
Construction d'une annexe au Palais de justice de Québec, avances autorisées par la loi 12 Geo. V, ch. 3.....	795,379 73	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, ch. 36.....	3,695,362 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, ch. 8...	80,673 94	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avance autorisées par la loi 2 Geo. V, ch. 6...	31,382 10	
Construction d'un Palais de justice et d'une prison, district de l'Abitibi, avances autorisées par la loi 11 Geo. V, ch. 13.....	95,231 71	
Construction d'un Palais de justice et d'une prison, à St-Jérôme, avances autorisées par la loi 12 Geo. V, ch. 21.....	166,973 17	
Construction d'un Palais de justice et d'une prison, district de Pontiac, avances autorisées par la loi 13 Geo. V, chap. 16.....	2,097 90	
Construction de ponts à l'île Perrot, avances au- torisées par la loi 11 Geo. V, ch. 9.....	730,921 70	
Pont sur la rivière Batiscan, à Batiscan, avances autorisées par la loi 10 Geo. V, ch. 5.....	446,522 03	
Prêts aux municipalités, re logements ouvriers..	7,342,608 60	
	<hr/>	51,739,171 06
Excédent du passif sur l'actif, au 30 juin 1926.....	\$ 50,594,479 91	

DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin, 1925, la dette consolidée et en cours était de.....\$ 81,944,926 27
Le 30 juin, 1926, la dette consolidée et en cours était de..... 78,004,926 27

Diminution de la dette consolidée et en cours, durant l'année
1925-26.....\$ 3,940,000 00

Justifiée comme suit:—

Diminution:—

Obligations rachetées en vertu de la loi 5 Geo. V, chap. 2.....\$ 3,940,000 00

La dette consolidée, au 30 juin, 1926, consistant en obligations
et en actions en cours, de divers emprunts de la Province
de Québec, était de.....78,004,926 27

Contre laquelle les fonds d'amortissement placés,
le montant réservé à même le surplus pour
racheter partie de l'emprunt fait en vertu de
11 Geo. V, chap. 3, et les paiements différés
s'élevaient à.....21,578,368 42

Soit une balance nette de dette consolidée, de.....\$ 56,426,557 85

La balance nette de la dette consolidée, le 30 juin, 1926, accuse une diminu-
tion de \$5,936,546.76 sur la balance nette de la dette consolidée, le 30 juin, 1925.

Cette diminution s'explique par l'emprunt racheté, plus les placements au
compte des fonds d'amortissement et la réserve pour racheter une partie de l'em-
prunt fait en vertu de 11 Geo. V, chap. 3.

DETTE NON CONSOLIDÉE

Le 30 juin, 1926, la dette non consolidée consistait en:—

Emprunts temporaires.....	\$	10,000,000	00
Dépôts en fidéicommiss.....		2,268,098	20
Mandats non payés.....		2,492,768	45
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 déc., 1902....		1,473,609	63
Puissance du Canada—Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O.....			25,000 00
Emprunts de la Puissance du Canada, re logements ouvriers...		7,342,608	60
Fonds des institutions de bienfaisance.....		726,639	82
		\$ 24,328,724	70

Par contre, il y avait, à la même date:—

Argent en banques.....	\$2,215,676	92	
Avances à diverses personnes.....	107,437	29	
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice.....	2,567,633	47	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....	792,685	68	
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne.....	285,713	69	
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis..	165,646	30	
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami....	4,699,683	49	
Nouvelle prison du district de Montréal, avance...	3,695,362	84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avance.....	80,673	94	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avance.....	31,382	10	
Part de Québec dans le fonds des écoles communes	1,184,795	18	
Sanatorium de Ste-Agathe des Monts, agrandissement, avance.....	180,00	00	
Construction d'une annexe au Palais de justice de Montréal, avance.....	4,574,376	90	
Construction d'un Palais de justice, district d'Abitibi.....	95,231	71	
Construction d'une annexe au Palais de justice de Québec.....	795,379	73	
Construction d'un Palais de justice, St-Jérôme...	166,973	17	
Construction d'un Palais de justice et d'une prison, district de Pontiac.....	2,097	90	
Pont sur la rivière Batiscan, avance.....	446,522	03	
Construction de ponts à l'Ile Perrot.....	730,921	70	
Prêts aux municipalités, re logements ouvriers....	7,342,608	60	
		30,160,802	64
Ce qui laisse, sur la dette non consolidée, un surplus d'actif de...\$		5,832,077	94

ANNÉE COURANTE

Les recettes provenant du revenu ordinaire, pendant les six mois terminés le 31 décembre, 1926, sont très satisfaisantes et les recettes prévues seront probablement excédées, à la fin de l'année fiscale.

Il y aura aussi une augmentation sur les prévisions, dans les dépenses ordinaires et extraordinaires, pendant l'année fiscale courante, correspondant au montant du budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre, pour les sommes requises par les différents services afin de pourvoir complètement aux dépenses nécessaires de l'année courante.

Cette augmentation dans les dépenses, nous l'espérons, sera plus que compensée par l'augmentation du revenu, si l'on en juge d'après les recettes jusqu'au 31 décembre dernier.

PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 1927-1928

Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin, 1928, qui seront soumises à l'approbation de la Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes, en tenant compte des résultats obtenus, les années précédentes, ainsi que des conditions actuelles du marché financier, et, quant aux dépenses, elles ont été basées sur les rapports des ministres des divers départements du service civil, dont on trouvera des sommaires dans les états financiers soumis aux membres de cette Chambre.

Elles sont comme suit:—

Revenu ordinaire.....	\$ 26,021,847 05
Dépenses ordinaires.....	25,778,813 93
Surplus probable.....	<u>\$ 243,033 12</u>

EMPRUNTS

Je vais maintenant vous donner les détails des différents emprunts que le gouvernement a faits, pendant la dernière année fiscale et l'année courante.

EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt temporaire de \$3,000,000.00, effectué en vertu de l'arrêté ministériel No 1883, en date du 4 novembre, 1925, mentionné dans mon dernier exposé budgétaire comme payable le 4 février, 1926, a été payé à l'échéance.

En vertu du pouvoir conféré par l'article 21, chapitre 20, des Statuts refondus de Québec, 1925, et de l'arrêté ministériel No 1145, en date du 25 juin, 1926, un emprunt temporaire de \$10,000,000.00 a été effectué payable comme suit:

- \$1,500,000.00, trois jours après le 29 juin, 1926;
- \$7,000,000.00, dix jours après le 29 juin, 1926;
- \$1,500,000.00, trente jours après le 29 juin, 1926.

Cet emprunt a été remboursé à mesure que les montants sont devenus échus.

Cet emprunt a été fait pour rembourser temporairement, au fonds du revenu consolidé de la Province, une partie des avances considérables faites pour des dépenses, dont les fonds doivent être finalement, en vertu des lois qui les autorisent, garantis par des emprunts permanents, savoir:

En vertu de la Loi des bons chemins, \$18,390,897.60; endiguement des eaux de la rivière Métis, \$170,873.19; endiguement des eaux du lac Kénogami, \$4,665.-436.64; loi pour aider à la colonisation, \$1,013,862.94; ponts de l'Île Perrot, \$730,921.70; annexes des Palais de justice de Québec et de Montréal, \$4,773,-398.13 et \$794,313.41 respectivement. En sus de ces avances, \$3,940,000.00 ont été avancés, le 1er juin, 1926, pour racheter les obligations 5% émises en vertu de 5 George V, chapitre 2, échues à cette date.

EMPRUNTS PERMANENTS

Dans mon dernier exposé budgétaire, j'ai parlé de la nécessité de pourvoir au remboursement de \$3,940,000.00 d'obligations 5% devenant dues le 1er juin, 1926, lequel emprunt représentait le dernier de nos emprunts à courte échéance remontant au temps de la guerre.

Après le 1er mai, 1926, nous avons acquis le droit, aux termes de la loi autorisant leur émission, de racheter \$6,000,000.00 d'obligations 5½%, non sujettes aux droits sur les successions, devenant dues le 1er mai, 1936, émises en vertu de 11 George V, chapitre 3.

Par l'arrêté ministériel No 1073, en date du 18 juin, 1926, j'ai été autorisé à profiter de l'occasion de retirer ces obligations, non sujettes aux droits sur les successions, au moyen d'un nouvel emprunt qui procurerait les fonds pour couvrir les \$3,940,000.00 d'obligations 5% déjà mentionnées, qui avaient été retirées au moyen d'une avance à même les fonds courants, le 1er juin, 1926.

Par l'arrêté ministériel No 1152b, en date du 25 juin, 1926, j'ai été de nouveau autorisé à réserver, à même le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires de l'année fiscale terminée le 30 juin, 1926, la somme de \$1,000,000.00 pour le rachat de \$6,000,000.00 d'obligations 5½% non sujettes aux droits sur les successions. Environ \$1,663,000.00 avaient déjà été fournies par le fonds d'amortissement.

Conformément à ces pouvoirs, un nouvel emprunt de \$7,500,000.00 d'obligations 4½%, datées le 1er juillet, 1926, devenant dues le 1er juillet, 1956, mais susceptibles d'être rachetées le ou après le 1er juillet, 1951, émises en vertu de la loi 13 George V, chapitre 34, ont été offertes en vente le 29 juin, 1926.

Six syndicats, représentant quarante et un bureaux de courtiers de placements, se sont disputés ces obligations à l'enchère, lesquelles ont été vendues au plus haut enchérisseur, le syndicat de la Banque de Montréal, à 97.167, une base de 4.667%, soit, selon l'opinion exprimée par les revues financières en général, "le taux le plus bas de tout gouvernement en Canada, fédéral ou provincial, depuis la date d'avant-guerre." Cela ne s'applique, bien entendu, qu'aux emprunts à long terme et non aux emprunts à courte échéance, tels que les billets à un an, qui ont été parfois obtenus sur une base moins coûteuse.

La négociation heureuse de ces emprunts aura pour effet d'améliorer, d'une manière satisfaisante, nos charges d'intérêt sur la dette publique.

Le gouvernement considérera, dans un avenir prochain, s'il est à propos de négocier à d'autres conditions l'émission d'obligations de \$4,000,000.00, de 5½%, que les conditions d'émission permettent de racheter au pair, en tout temps après le 1er décembre dernier. On nous a critiqués, en certains milieux, au sujet du rachat du dernier emprunt de \$6,000,000.00, en donnant pour raison que les porteurs de ces obligations ne pouvaient pas placer de nouveau leurs capitaux au même taux élevé d'intérêt. Malgré les sympathies que nous éprouvons pour ces particuliers qui avaient aussi placé leur argent, nous croyons devoir penser tout d'abord à la Province de Québec et, si notre Province, tout en respectant sous tous rapports la lettre et l'esprit de son contrat, peut réaliser une économie de plusieurs milliers de dollars par le remboursement de ses emprunts, il est de son devoir de le faire, et je me propose de recommander le remboursement de l'emprunt ci-dessus, en temps opportun.

BONS CHEMINS

L'état suivant indique ce qui a été dépensé jusqu'au 31 décembre, 1926, en vertu de la Loi des bons chemins, 1912, telle que modifiée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre 9; 10 George V, chapitre 7; 12 George V, chapitre 42, et 13 George V, chapitre 34, pour travaux faits par les municipalités et dans la construction des chemins du gouvernement; le montant reçu provenant des emprunts faits en vertu de ladite loi, le montant avancé à même le fonds du revenu consolidé, le montant accordé aux municipalités, et la balance à payer, quand les travaux jusqu'à concurrence du montant de leurs allocations auront été faits, savoir:

Paiements aux municipalités, à date.....	\$ 25,256,160	26
Paiements sur chemins du gouvernement, à date.....	15,131,923	50
	\$ 40,388,083	76
Produit net des emprunts.....	\$ 27,561,180	32
Excédent des paiements sur le produit des emprunts.....	\$ 12,826,903	44
Montant alloué aux municipalités, à date.....	\$ 25,313,060	14
Montant payé sur cette somme.....	25,256,160	26
Balance à payer suivant les progrès des travaux.....	\$ 56,899	88

Ce qui précède fait voir que les paiements aux municipalités et sur les chemins du gouvernement, en vertu de la Loi des bons chemins, 1912, et de ses diverses modifications, s'élèvent maintenant à \$40,388,083.76, dont le montant de \$27,561,180.32 seulement a été emprunté, la balance de \$12,826,903.44 ayant été avancée et payée à même nos surplus.

Vous avez dû aussi remarquer, M. l'Orateur, que la dette nette a été notablement réduite.

Lorsque l'on étudie la dette de la Province, il y a des éléments importants qu'il faut se rappeler, et on ne doit donc pas perdre de vue le fait que, dans la colonne du passif, se trouvent des item comme les suivants:—Obligations de la Banque d'Hochelega, quinze millions; emprunts de la Puissance du Canada, relogements ouvriers, \$7,342,608.60, etc. De semblables item pourraient être retranchés de la colonne du passif et être inscrits dans une catégorie spéciale, car, dans le premier cas, l'avance est garantie par la banque qui a les obligations en sa possession et, dans le second cas, nous avons pratiquement rempli les fonctions d'agent du gouvernement fédéral, qui a fait l'avance, et nous avons en notre possession les obligations des municipalités qui ont reçu l'argent par des sommes exactement correspondantes.

L'expérience nous a appris que de semblables risques assumés conjointement ne donnent pas de résultats satisfaisants. Dans le premier cas, la Province se trouve dans la position d'un créancier et sa dette semble s'augmenter du montant de l'emprunt, et, dans le second cas, le débiteur ne tient pas toujours compte du fait que la Province a rempli les fonctions d'agent et qu'elle est obligée d'insister sur le paiement de toute obligation qu'elle a contractée envers le gouvernement fédéral. Nous espérons qu'on n'assumera plus d'autres risques communs de ce genre.

Si des changements étaient faits dans notre système de tenue des livres, notre passif serait réduit de plus de vingt-deux millions de dollars. Il y a plusieurs autres item de ce genre, moins considérables, il est vrai, mais dont le montant global s'élève à une somme très élevée.

La dette nette est l'élément qu'il faut prendre en considération et, cette année, elle est notablement moins élevée qu'elle ne l'était l'an dernier.

Et puis, M. l'Orateur, vous remarquerez que, pour déterminer quelle est la dette nette, nous ne faisons entrer en ligne de compte que l'actif qui est considéré comme actif disponible et qui peut être immédiatement réalisé; nous ne tenons pas compte de nos édifices publics, nos ponts, nos placements pour la voirie, le matériel et l'outillage importants des départements des Terres et forêts, et de la Colonisation, etc., etc.

Quand se fera l'étude du budget, les honorables membres de cette Chambre remarqueront qu'afin de mettre en pratique le programme annoncé dans le discours du trône, environ deux millions de dollars de plus seront mis à part, cette année, sous l'item "Entretien des chemins". Nos finances sont dans un assez bon état pour nous permettre d'espérer que nous pourrions dépenser ce montant à même le revenu ordinaire, sans nous exposer au danger d'un déficit.

Et donc, M. l'Orateur, voici le record que détient notre administration, — celui de l'an 1925-1926.

En 1897, nous avons dépensé, pour l'instruction publique . . . \$	410,060 00
Agriculture	226,795 75
Voirie	4,000 00
Colonisation	169,900 00
Travaux publics et travail	342,616 04
ce qui fait un total de \$	1,153,371 79

Cette année, nous avons dépensé, pour les même item, les sommes suivantes:—

Instruction publique \$	2,740,979 61
Agriculture	1,602,000 00
Voirie	6,253,949 76
Colonisation	1,120,000 00
Travaux publics et travail	3,218,096 25
ce qui fait un total de \$	14,935,025 62

Le gouvernement a pu atteindre ce résultat, sans imposer de nouvelles taxes, excepté la taxe sur la gazoline. La prospérité générale de la province a amené une augmentation des revenus et nous faisons bénéficier de cette augmentation ceux qui en ont le plus besoin: les agriculteurs.

Le rapport de la Commission des liqueurs sera prochainement déposé devant cette Chambre. Il démontrera que les commissaires ont administré la Loi des liqueurs avec une vigilante attention,—la même que celle des dernières années,—et que la prédiction et les plus chères espérances de notre premier ministre se sont réalisées. Il avait prédit que cette Loi aurait pour effet de faire respecter les lois de chez nous, qu'elle favoriserait la sobriété et la tempérance et rapporterait au trésor des revenus considérables dont, jusque-là, des particuliers seuls avaient profité. Tout cela, et même davantage, a été réalisé.

Je suis sûr, M. l'Orateur, que vous me permettrez de faire une brève allusion aux événements qui se sont récemment passés dans la province d'Ontario. Le premier ministre conservateur de cette Province soumit à ses commettants un programme, comportant les mêmes principes absolument que ceux de la Loi Taschereau, et la province d'Ontario,—comme les provinces de la Colombie Anglaise, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba l'avaient déjà fait,—ont déclaré que la meilleure solution du problème toujours embarrassant des liqueurs, consistait à adopter, dans son ensemble, la Loi Taschereau. Voilà un compliment fait à l'intelligence, au courage et à la prévoyance de notre premier ministre, et dont nous sommes fiers à juste titre, nous de ce côté de la Chambre.

A moins que je ne me trompe grandement, M. l'Orateur, lorsque je reprendrai mon siège, quelques membres de l'Opposition se lèveront pour déclarer que la province de Québec est dans un état épouvantable, que ses revenus sont imaginaires et son surplus, le produit de l'illusion, etc. Il peut arriver que je sois crédule, mais je suis plutôt porté à accepter l'opinion quasi unanime de la presse conservatrice, de la "Star", de la "Gazette", de l'Événement, de La Patrie, etc., et l'opinion des chefs de la finance en cette province, qui proclament tous que notre position financière est solide et assurée.

Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, mais, à cette époque de l'année, plusieurs institutions financières et industrielles de cette province—telles que la Banque de Montréal, la Banque Royale, la Banque Canadienne-Nationale, etc.,—tiennent leurs assemblées annuelles et la simple lecture de leurs rapports vous apprendra qu'elles sont des plus optimistes, en ce qui regarde l'année 1927.

Notre pays et notre province ont franchi avec succès la période difficile d'après-guerre. Nous entrons dans la voie prospère de l'avant-guerre. L'économie véritable doit encore être le mot d'ordre, quant aux dépenses publiques et privées.

Il est de toute nécessité que chacun travaille, afin de créer de nouvelles richesses et de compenser les pertes subies pendant la guerre. Notre population est sobre, industrielle, économe et elle continue de vivre dans la paix et l'harmonie. Notre province a confiance en son premier ministre. Elle a foi en lui, se confie en son patriotisme, sa haute intelligence, son esprit conservateur et,—j'emploie ces expressions dans leur sens le plus excellent et en pesant bien mes paroles,—en son intégrité et en sa largeur de vue. La province de Québec, quand elle est en présence du bon, sait le discerner, et elle sait que le vaisseau de l'état possède, en son premier ministre, un tel capitaine qu'aucune autre province ne peut se glorifier d'en avoir un semblable.

Fidèle à sa devise, la province de Québec s'en souviendra, à l'occasion, comme elle s'en est souvenu au cours des trente dernières années et, alors que les hommes passent et s'en vont, nous avons la certitude que le parti libéral vivra longtemps pour continuer de travailler au bien-être et à l'avancement du vieux Québec.

Je propose, maintenant, que M. l'Orateur quitte le fauteuil et que la Chambre siège en comité des subsides.

ÉTAT No 1

L'excédent des dépenses ordinaires sur les prévisions, pour certains services, s'élève à.....\$ 6,134,468 27

Voici le détail:—

Législation:

Excédent des dépenses:

Conseil législatif:

Indemnité des Conseillers législatifs.....\$ 10,026 89

Assemblée législative:

Traitements, dépenses contingentes, etc..... 39,500 10

Impression et reliure, pour les deux Chambres de la Législature..... 100,000 00

Bibliothèque de la Législature..... 2,300 00

Dépenses pour les élections, S. R. Q., art 430..... 4,837 26

Dépenses contingentes pour les élections.... 22 05

\$ 156,686 30

Non dépensé:

Conseil législatif:

Traitements, dépenses contingentes, etc.....\$ 26 89

Assemblée législative:

Dépenses de voyages, etc..... 730 10

Impression, reliure et distribution des statuts..... 7,876 57

Préparations des listes électorales 5,434 23

14,067 79

142,618 51

Gouvernement civil:

Excédent des dépenses:

Augmentations de salaires.....\$ 430,671 83

Dépenses contingentes..... 15,191 66

\$ 445,863 49

Administration de la justice:

Excédent des dépenses:

Protonotaires, greffiers de la Cour de circuit, de la Couronne et de la paix, et de la Cour d'appel:

Traitements.....\$ 117,539 55

Dépenses contingentes..... 7,403 93

Poursuites au criminel..... 16,396 92

Dépenses contingentes des shérifs..... 258,006 48

Police provinciale..... 121,006 44

Traitements des coroners..... 8,200 00

Magistrats de district, traitements..... 11,000 00

Divers..... 87,010 25

Fonds du Palais de justice du district de Hull..... 3,868 15

Honoraires et déboursés des coroners..... 7,058 86

Médecins des prisons..... 1,325 00

Greffiers de la Cour des magistrats, district du Saguenay..... 490 67

A reporter.....\$ 639,306 25

ÉTAT No 1.—(Suite)

Reporté.....	\$	639,306	25	
Non dépensé:				
Traitements des shérifs, anciens districts.....	\$	7,667	84	
Dépenses de voyages des magistrats de district.....		6,081	24	
Traitements des greffiers de la Couronne et de la paix, nouveaux districts.....		150	00	
Interprètes des tribunaux.....		50	00	
Fonds des bâties et des jurés.....		1,801	44	
				15,750 52
	\$			623,555 73
Juges de la Cour des sessions de la paix, etc:				
Excédent des dépenses.....	\$			849 96
Inspection des bureaux publics:—				
Excédent des dépenses.....	\$			2,500 00
Instruction Publique:—				
Excédent des dépenses:				
École polytechnique, Montréal.....	\$	40,000	00	
Directeur de l'enseignement technique.....		3,088	73	
École technique, Trois-Rivières.....		10,000	00	
Écoles normales.....		10,000	00	
Pour encourager la littérature et les beaux-arts....		4,000	00	
Gratifications pour 10, 15 et 20 ans d'enseignement		5,320	00	
Loi re établissement d'un institut pédagogique à Montréal.....		25,000	00	
Octroi spécial aux municipalités scolaires, afin d'encourager la construction et le maintien de nouvelles académies pour les garçons.....		20,000	00	
Fonds des écoles élémentaires en vertu de l'art. 2947, S. R. Q., 1909.....		75,000	00	
Pour la publication d'un journal anglais et d'un journal français traitant de l'instruction publique, aux conditions et de la manière déterminées par le secrétaire de la Province.....				119 64
Loi concernant la création de bourses pour aider les élèves gradués à suivre des cours additionnels en Europe.....		36,900	00	
Pour aider à la construction d'écoles publiques....		40,000	00	
Rapports du département.....		145	32	
Écoles du soir et écoles de coupe.....		1,500	00	
Archives de la Province.....		2,500	00	
	\$	273,573	69	
Non dépensé:				
Aide à l'entretien des écoles techniques en dehors des cités de Québec et de Montréal et cours professionnels.....	\$	60	10	
Allocation pour aider et maintenir une chaire d'arpentage dans la cité de Québec.....		5,000	00	
Pour encourager la production d'œuvres littéraires et scientifiques...		456	38	5,516 48 \$ 268,057 21

ÉTAT No. 1—(Suite)

Asiles d'aliénés:

Excédent des dépenses.....\$ 109,894 87

Écoles de réforme et d'industrie:

Non dépensé.....\$ 13,545 40

Colonisation:

Excédent des dépenses:

Chemins de colonisation.....\$ 135,000 00

Non dépensé:

Administration et vente des terres publiques..... 4,000 00
 _____\$ 131,000 00

Mines, pêche, chasse et service d'enregistrement (cadastre) :

Excédent des dépenses:

Pêche et chasse.....\$ 14,000 00

Loi pour aider au développement des pêcheries..... 600 00

Comptes en suspens..... 2,496 91
 _____\$ 17,096 91

Institutions de bienfaisance:

Non dépensé.....\$ 200 00

Hygiène:

Excédent des dépenses:

Hygiène publique de Québec.....\$ 27,800 00

Loi relative à la tuberculose et à la mortalité infantile..... 100,000 00

_____ \$ 127,800 00

Travaux publics (ordinaires):

Excédent des dépenses:

Entretien, etc., des édifices publics en général.....\$ 45,000 00

Nettoyage des édifices de la Législature et des départements, salaires, etc..... 5,000 00

Ponts sur les chemins..... 60,000 00

Inspections, explorations, etc..... 2,500 00

Ponts et barrières de péage..... 1,400 00

Abolition des ponts de péage, cité des Trois-Rivières..... 5,736 00

Loi des mécaniciens de machines fixes..... 5,000 00

Protection des édifices publics contre le feu..... 8,000 00

Achat d'un terrain, Palais de justice de Hull..... 5,000 00

Inspection des hôtels et des maisons de pension... 1,000 00

Non dépensé: \$ 138,636 00

Bureau de poste, traitements, dépenses contingentes.....\$ 1,000 00

Octroi aux municipalités, re prévention des incendies..... 10,000 00

_____ 11,000 00

_____ \$ 127,636 00

_____ \$ 127,636 00

ÉTAT No 1—(Suite)

Travaux Publics (Travail):

Excédent des dépenses:	
Bureaux de placement des ouvriers.....	12,496 54
Commission re salaire minimum des femmes.....	5,500 00
Édifices publics et Loi des établissements industriels.....	13,000 00
	<hr/>
	30,996 54

Travaux publics (extraordinaires):

Excédent des dépenses:	
Édifices de la Législature et des départements:	
Construction d'un nouvel édifice, rue Sainte-Julie, Québec.....	140,273 22
Pour compléter une clôture en pierre, autour des terrains, et les trottoirs.....	44,435 00
	<hr/>
	184,708 22

Agriculture:

Excédent des dépenses:	
Cercles agricoles.....	24,000 00
Encouragement à l'agriculture en général.....	95,000 00
Sociétés d'agriculture.....	33,000 00
École de laiterie de St-Hyacinthe et exploitation de la ferme.....	3,000 00
Industrie laitière et inspection des fabriques pour la fabrication des produits laitiers.....	42,000 00
Écoles ménagères.....	22,500 00
Horticulture.....	58,000 00
Aviculture.....	18,000 00
Apiculture et industrie du sucre d'érable.....	22,000 00
Expositions.....	4,500 00
Écoles d'agriculture.....	37,500 00
Médecine vétérinaire.....	40,000 00
Journal d'agriculture.....	2,000 00
	<hr/>
	401,500 00

Voirie:

Excédent des dépenses:	
Entretien et réparation des chemins.....	944,101 46
	<hr/>
	944,101 46

Terres et forêts:

Excédent des dépenses:	
Protection des forêts.....	272,123 00
Arpentages.....	105,000 00
Service forestier et inspection des terres.....	130,000 00
Dépenses générales.....	5,000 00
Service d'hydroplans.....	23,000 00
Reboisement.....	67,500 00
Semaine de la protection des forêts.....	2,506 15
Commission de géographie de Québec.....	812 50
Bombyx disparates.....	10,000 00
	<hr/>

A reporter.....	615,941 65
-----------------	------------

ÉTAT No 1—(Suite)

Reporté.....	\$ 615,941 65	
Non dépensé:		
École de gardes-feu.....	\$ 12,882 38	
École de papeterie.....	2,426 98	
Comptes en suspens.....	5,430 87	
	<hr/>	20,740 23
		<hr/>
		595,201 42
Charges du revenu:		
Excédent des dépenses:		
Registrateurs, traitements et dépenses contingentes	\$ 35,850 96	
Registres pour bureaux d'enregistrement.....	5,916 65	
Gazette officielle de Québec.....	22,491 10	
Loi des véhicules-automobiles.....	118,038 26	
Loi re gazoline.....	20,333 83	
	<hr/>	\$ 202,630 80
Non dépensé:		
Perception des licences,.....	\$ 14,533 31	
Timbres, licences, etc.....	2,267 40	
	<hr/>	16,800 71
		<hr/>
		\$ 185,830 09
Services divers:		
Excédent des dépenses:		
Divers en général.....	\$ 25,000 00	
Pensions du service civil.....	13,317 10	
Commission des services publics de Québec, salaires, etc.....	17,001 27	
Agent général de la Province en Belgique.....	3,600 00	
Commission des eaux courantes de Québec.....	68,780 04	
Loi des monuments historiques et artistiques.....	2,854 78	
Primes de polices d'assurance collective pour les officiers et employés publics.....	1,144 21	
Bureau de censure des vues animées.....	1,002 95	
Commission de la refonte des statuts généraux.....	51,400 00	
Tenure des terres des Isles de la Madeleine.....	5,860 79	
Agent général de la Province dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.....	8,500 00	
Subvention au comté de Montmorency, No. 2....	4,000 00	
Service maritime entre Montréal et la Côte de Gaspé.....	30,000 00	
Commission re observance du dimanche par cer- taines industries.....	2,206 15	
Conseil d'arbitrage re différend dans l'industrie de la chaussure, cité de Québec.....	2,338 71	
	<hr/>	\$ 237,006 00
Non dépensé:		
Fonds des municipalités, S.R.Q., 1925, chap. 156, art. 125.....	\$ 228 00	
Bureau des inspecteurs-vérificateurs	2,286 82	
Service entre les Isles de la Made- leine et Pictou.....	5,000 00	
	<hr/>	7,514 82
		<hr/>
		\$ 229,491 18

ETATS FINANCIERS
1925-1926

ÉTAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années terminées le 30 juin 1926.

	1921-22	1922-23	1923-24	1924-25	1925-26
	\$ cts	\$ cts	\$ cts	\$ cts	\$ cts.
Dominion du Canada.....	2,315,081 10	2,316,086 49	2,315,643 36	2,315,654 43	2,315,677 16
Terres et forêts.....	4,004,432 15	3,643,407 81	4,277,003 94	4,853,230 74	6,061,854 74
Mines.....	206,271 21	255,573 29	203,664 83	337,012 78	272,155 14
Pêcheries et chasse.....	345,441 28	399,012 25	344,358 24	347,850 22	376,584 67
Terres de la Couronne.....	108,592 43	85,935 25	87,531 82	69,776 09	64,959 29
Timbres judiciaires.....	579,250 20	591,120 20	632,343 00	646,144 40	658,294 30
do d'enregistrement.....	263,270 80	281,467 54	297,234 85	300,119 90	301,179 85
Fonds de bâtieses et des jurés.....	21,437 11	48,961 17	166,585 45	66,747 95	48,822 66
Honoraires judiciaires.....	30,929 58	27,442 47	192,290 02	55,757 53	49,517 33
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers.....	18,395 85	13,637 95	12,968 81	14,583 65	18,965 05
Fonds du Palais de justice de Montréal.....	8,143 89	6,995 02	11,593 67	7,638 16	7,614 54
Gardes des prisons de Montréal et de Québec.....	4,000 00	4,000 00	4,000 00	4,000 00	4,000 00
Honoraires du grand connétable, Québec.....	2,588 53	1,012 10	2,409 47	2,416 24	2,014 40
Fonds du palais de justice du district de Hull.....	74 00	689 58	126 24	19 35
Jeunes délinquants.....	6,500 00	6,500 00	3,250 00	6,500 00	9,750 00
Licences.....	1,502,736 05	1,581,052 17	1,305,629 44	1,797,236 52	1,839,394 63
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente).....	2,860,010 64	3,000,000 00	3,000,000 00	2,400,000 00	3,500,000 00
Loi des narcotiques de Québec.....	775 00	75 00
Loi des vues animées—Revenu.....	20,943 00	17,797 00	17,885 00	20,736 00	21,236 00
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	2,009,673 32	2,213,232 34	2,322,772 49	2,461,010 63	2,455,547 32
Droits sur successions.....	3,005,292 56	2,620,336 82	2,977,850 51	2,423,149 20	2,257,277 37
Taxe en vertu de 12 Geo. V, chap. 90 (Seizin).....	6,678 27	9,593 74	1,843 87	9,527 47
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc.....	87,900 16	108,752 28	104,046 82	129,666 49	180,892 06
Loi des véhicules automobiles.....	1,982,906 79	2,217,578 75	2,153,065 03	2,532,472 46	2,787,549 81
Gazoline—Droits et honoraires.....	66,398 35	652,576 85	1,012,003 19
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires.....	964 00	1,965 90	3,915 00	1,040 00	3,554 00
Protection des édifices publics contre le feu—Honoraires.....	19,773 23	21,782 62	18,695 43	31,803 96
Loi des ingénieurs stationnaires—Honoraires.....	5,969 75	8,538 04	7,628 50	6,141 00	8,938 50
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu.....	1,753 33	2,076 00	2,026 00	1,662 50	1,495 50
Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38.....	31,211 12	32,638 58	30,765 17	36,066 56	40,770 46
Commission sur honoraires d'officiers publics.....	55,806 61	61,919 92	57,164 56	65,184 14	56,389 48
do sur renouvellement d'hypothèques.....	36 73	79 92	28 69	32 47
Législation.....	19,875 99	24,114 09	21,957 31	27,161 23	24,095 45
Asiles d'aliénés, contributions des municipalités.....	630,098 25	526,793 56	596,574 02	583,796 98	582,782 29
do patients payants.....	65,363 18	60,187 52	63,977 99	60,862 21	82,024 08
Ecoles de réforme et d'industrie.....	166,871 58	182,616 25	192,826 05	183,033 71	171,249 99
Gazette officielle de Québec.....	48,895 18	58,773 24	74,652 45	63,001 04	63,665 79
Revenu casuel.....	262,563 22	197,230 41	218,891 38	227,244 47	201,523 22
Service civil, contributions pour pensions.....	31,066 87	38,118 05	39,565 58	42,020 94	65,854 54
Loi des assurances.—Revenu.....	74,172 18	75,841 62	84,671 65	81,483 75	98,067 12
Loi des compagnies de fidéicommis.—Revenu.....	5,256 00	4,978 80	7,386 15	1,649 20	11,124 51
Travaux et édifices publics, loyers, etc.....	763 60	3,144 90	1,762 60	1,380 30	1,764 60
Intérêts sur dépôts et placements.....	164,343 40	277,956 96	391,546 81	555,289 23	568,127 17
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins.....	432,040 59	445,271 94	581,233 80	824,388 40	684,757 63
Prime, escompte et change.....	127,933 30	55,146 02	86,523 25	41,846 62	2,757 93
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., ch. 2, sec. 5.....	34,820 52	38,511 93	37,958 72	38,054 14	33,045 16
Remboursements, fonds de subventions des chemins de fer.....	10,278 08	8,904 54	16,292 66	19,252 55	18,589 99
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, section 20.....	8,591 05	11,942 31	74,379 06	372,776 60	101,399 39
Crédit pour la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2.....	143 00	148 95	155 50	160 20	214 00
Contributions des fabriques de beurre et de fromage, en vertu de 5 Geo. V, chap. 31.....	27,240 00	25,975 00	46 25
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, s. 2.....	18,867 92	25,094 67	47,437 92	197,779 79	97,264 39
Prêt aux incendiés de Québec.....	600 00	320 00	240 00
	21,609,396 10	21,634,641 52	23,170,733 11	24,896,328 81	27,206,335 48
Emmagasinement des eaux des rivières Ste. Anne et Savane.....	50,000 00
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....	55 00	400 00
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....	1,000 00	9 00
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....	175 00	3,350 33	3,821 82
Loi des bons chemins, 1912.....	505,181 28	1,244,226 42	2,042,100 17	786,744 65	310,078 14
Nouvelle école normale Jacques-Cartier, à Montréal.....	5,000 00
Annexe au palais de justice, Montréal.....	2,000 00
Palais de justice, district de l'Abitibi, à Amos.....	23,797 54
Palais de justice à St. Jérôme.....	50,000 00
Fonds de l'assistance publique.....	581,536 27	1,202,701 07	1,079,548 97	1,306,498 98	1,361,003 86
Péages perçus sur le pont Batiscan.....	1,636 40	11,677 68	13,000 00	21,000 00	27,000 00
Péages perçus sur les ponts de l'île Perrot.....	29,000 00	60,000 00
Construction et entretien de ponts sur l'île Perrot.....	150,100 00
Paiements différés—La Banque d'Hochelaga—14 Geo. V, ch. 3.....	125,000 00	131,250 00
Fonds en fidéicommis.....	808,709 90	1,076,742 98	1,041,768 10	966,194 07	1,106,244 98
	23,533,257 49	25,170,044 67	27,402,725 35	28,134,116 84	30,405,843 28
Emprunt du Dominion du Canada re logements ouvriers.....	1,262,199 00	1,835,817 66	2,971,172 96
Prets aux municipalités re logements ouvriers.....	6,900 00	3,200 00	4,285 00	12,696 02
Emprunts temporaires.....	5,000,000 00	4,500,000 00	15,000,000 00
Emprunt en vertu de 3 Geo. V, chap. 6, échéance 1er juin 1946.....	822,471 70
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, chap. 2 (Obligations des chemins à barrières de la rive nord à Québec).....	2,500 00	300 00
A reporter.....	24,797,956 49	27,013,062 33	35,377,098 31	33,460,873 54	45,418,539 30
Reporté.....	24,797,956 49	27,013,062 33	35,377,098 31	33,460,873 54	45,418,539 30
Emprunt en vertu de 10 Geo. V, ch. 3, échéance 1er déc., 1936.....	3,904,800 00
Emprunt en vertu de 11 Geo. V, chap. 3.....	200,000 00
Emprunt en vertu de 10 Geo. V, chap. 6.....	4,946,750 00
Emprunt des bons chemins en vertu de 13 Geo. V, chap. 34.....	14,422,850 00
En caisse au 1er juillet de chaque année.....	1,73,321 29	2,885,807 40	2,699,571 35	2,435,044 78	1,658,720 74
	30,642,077 78	34,845,619 73	38,076,669 06	50,318,768 32	47,077,260 04

ÉTAT COMPARATIF des paiements de la Province de Québec pour les cinq années terminées le 30 juin 1926

	1921-22	1922-23	1923-24	1924-25	1925-26
	\$ cts	\$ cts	\$ cts	\$ cts	\$ cts.
Dette publique.....	3,450,066 51	3,444,884 72	3,830,372 50	4,290,438 49	4,695,123 49
Provision spéciale pour rachat d'une partie de l'emprunt en vertu de 11 Geo. V, chap. 3.....					1,000,000 00
Législation.....	540,582 13	723,811 47	572,951 85	632,650 44	676,058 51
Gouvernement civil.....	979,564 30	1,150,959 88	1,173,236 10	1,223,362 63	1,639,583 49
Administration de la justice.....	1,555,300 73	1,715,199 95	1,843,868 04	1,879,274 78	2,078,589 44
Écoles de réforme et d'industrie.....	305,000 00	368,052 84	386,371 47	374,953 90	406,454 60
Instruction publique (y compris les écoles du soir).....	1,752,342 51	2,378,187 41	2,669,964 93	2,668,829 87	2,740,979 61
Agriculture.....	1,351,000 00	1,252,000 00	1,648,700 62	1,721,200 00	1,602,000 00
Voirie.....	1,581,203 64	3,100,000 00	3,179,865 15	3,732,446 34	4,194,101 46
Colonisation.....	581,998 40	605,697 69	624,000 00	789,000 00	1,024,000 00
Immigration.....	30,000 00	30,000 00	30,000 00	30,000 00	30,000 00
Hygiène.....	189,087 97	292,617 06	305,888 80	323,063 80	333,688 80
Travaux et édifices publics:					
Ordinaires.....	918,147 95	1,172,329 30	1,061,091 25	1,081,024 28	1,087,623 00
Extraordinaires.....		260,000 00	300,000 00	648,802 24	284,708 22
Travail.....	61,600 00	59,415 15	75,616 76	74,165 29	96,596 54
Asiles d'aliénés.....	1,036,059 00	1,195,140 00	1,108,673 64	1,398,648 31	1,323,594 87
Institutions de bienfaisance.....	78,770 00	42,820 00	35,635 00	31,410 00	33,935 00
Terres et forêts.....	716,135 15	870,544 58	1,479,728 13	1,511,568 99	1,389,783 52
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre).....	196,500 00	212,050 60	250,170 40	327,157 85	530,096 91
Charges sur le revenu.....	793,983 70	696,483 05	771,837 81	830,384 69	807,830 09
Services divers.....	458,634 66	620,082 11	519,320 49	584,810 34	711,441 18
	16,575,976 65	20,190,275 81	21,867,292 94	24,153,192 24	26,686,188 73
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....		7,417 20	4,396 71		
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....		19,303 92	31,633 77		
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.....	141,210 34	72,117 07	58,515 29		
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....		152,725 31	2,508,406 38	1,811,652 10	234,246 85
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis.....			24,943 31	130,929 88	9,773 11
A reporter.....	16,717,186 99	20,441,839 31	24,495,188 40	26,095,774 22	26,930,208 69
Reporté.....	16,717,186 99	20,441,839 31	24,495,188 40	26,095,774 22	26,930,208 69
Sanatorium de Ste-Agathe des Monts.....	6,670 02				
Construction d'une annexe au palais de justice, Montréal.....	378,888 64	533,509 33	740,607 30	915,050 98	1,404,160 82
Construction d'un palais de justice, district d'Abitibi, à Amos.....	102,150 90	16,878 35			
Nouvelle prison, district de Montréal.....	1,065 00	150 00			75,000 00
Construction d'une annexe, palais de justice, Québec.....	532 75	190,931 07	147,530 19	271,248 52	185,137 20
Construction d'un palais de justice à St-Jérôme.....		88,927 42	128,045 75		
Construction d'un palais de justice et prison, dist. de Pontiac.....					2,097 90
Pont sur la rivière Batiscan, à Batiscan.....	151,315 12	5,096 50		5,965 88	
Construction et entretien des ponts de l'Île Perrot.....		112,628 56	135,708 80	549,911 77	82,772 57
Loi autorisant un emprunt pour aider à la colonisation.....	1,550,000 00	2,000,000 00	1,663,862 94	800,000 00	
Loi des bons chemins, 1912.....	4,765,743 09	5,336,178 84	3,337,279 68	2,952,360 80	2,059,848 30
Fonds de l'assistance publique.....	324,672 48	845,879 14	1,152,309 70	1,131,711 69	1,350,076 32
Péages perçus sur le pont de Batiscan.....	1,636 40				
Fonds en fidéicommis.....	609,656 44	759,596 64	954,436 15	685,383 25	732,040 76
	24,609,517 83	30,331,615 16	32,754,968 91	33,407,407 11	32,821,342 56
Subventions aux chemins de fer et ch. de fer Q. M. O. & O....	750 00	750 00	104,750 00	424,750 00	750 00
	24,610,267 83	30,332,365 16	32,859,718 91	33,832,157 11	32,822,092 56
Remboursement d'emprunts temporaires.....	2,000,000 00			5,000,000 00	9,500,000 00
Remboursement de l'emprunt en vertu de 5 Geo. V, chap. 2.....					3,940,000 00
Remboursement d'emprunts en vertu de la loi 10 Geo V, chap. 3.....				9,500,000 00	
Prêts aux municipalités re logements ouvriers.....	1,262,199 00	1,835,817 66	2,971,172 96		
Remb. d'emprunts du Dom. du Canada re logements ouvriers.....		6,900 00	3,200 00	4,285 00	12,696 02
Chemins à barrières de la rive nord, Québec, échange d'obligations.....	2,500 00	300 00			
Fonds d'amortissement en vertu de 14 Geo. V, chap. 3,—La Banque d'Hochelega.....				125,000 00	131,250 00
	27,874,966 83	32,175,382 82	35,834,091 87	48,461,442 11	46,406,038 58
A ajouter: Paiement de mandats impayés au commencement de chaque année.....	806,420 58	925,117 03	954,451 47	1,146,918 46	948,312 99
	28,681,387 41	33,100,499 85	36,788,543 34	49,608,360 57	47,354,351 57
A déduire: Mandats impayés à la fin de chaque année.....	925,117 03	954,451 47	1,146,918 46	948,312 99	2,492,768 45
	27,756,270 38	32,146,048 38	35,641,624 88	48,660,047 58	44,861,583 12

RECETTES PROBABLES, 1927-28

DOMINION DU CANADA:

Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N.,
1907.....\$1,888,959 20
Allocation spéciale en vertu de l'acte de l'A B. du N., 1907.... 240,000 00

Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada... 2,128,959 20
127,460 68

Intérêt sur fonds en fidéicommis..... 2,256,419 88
59,277 97

2,315,697 85

INTERET:

Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V, c. 2, sec 5 \$ 33,245 40
Intérêts sur prêts et dépôts..... 568,506 20
Intérêts des municipalités en vertu de la loi des bons chemins 587,282 02

1,189,033 62
6,500,000 00

TERRES ET FORETS.....

MINES.....\$ 200,000 00

PECHERIES ET CHASSE..... 350,000 00

TERRES DE LA COURONNE..... 60,000 00

610,000 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE:

Timbres judiciaires..... 600,000 00

Honoraires judiciaires, non compris les timbres..... 50,000 00

Fond de bâties et des jurés..... 50,000 00

Entretien des prisonniers..... 15,000 00

Gardes des prisons de Montréal et de Québec..... 4,000 00

Palais de justice de Montréal, non compris les timbres..... 5,000 00

Honoraires du grand connétable, Québec..... 2,000 00

Jeunes délinquants..... 6,500 00

732,500 00

Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés).. 250,000 00

Licences..... 1,200,000 00

Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente)..... 3,000,000 00

Loi des vues animées.—Revenu..... 15,000 00

Taxes sur les corporations commerciales, etc..... 2,300,000 00

Droits sur les successions..... 2,200,000 00

Taxes en vertu de 12 George V, chap. 90 (seizin)..... 5,000 00

Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc..... 150,000 00

Loi concernant les véhicules automobiles..... 2,500,000 00

Gazoline—Droits et honoraires..... 1,000,000 00

Loi concernant les droits de propriété relatifs aux véhicules-automobiles... 1,000 00

Inspection des hôtels et des maisons de pension—Honoraires..... 3,500 00

Loi des ingénieurs stationnaires de Québec—Honoraires..... 10,000 00

Loi concernant la protection des édifices publics contre les incendies..... 30,000 00

Loi concernant les détectives privés—Revenu..... 1,500 00

Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38..... 30,000 00

Pourcentage sur honoraires d'officiers publics..... 50,050 00

Entretien des aliénés..... 655,000 00

do pensionnaires des écoles de réforme et d'industrie..... 200,000 00

Législation..... 15,000 00

Gazette officielle..... 65,000 00

Loyers des édifices publics..... 1,762 60

Revenu casuel..... 250,000 00

Loi des assurances, revenu..... 90,000 00

Loi des compagnies de fidéicommis, revenu..... 5,000 00

Contributions aux pensions, service civil..... 45,000 00

Taxes sur les subventions de chemins de fer..... 10,000 00

Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20. 300,000 00

Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, chap. 10, sec. 2..... 291,802 98

\$ 26,021,847 05

DÉPENSES PROBABLES, 1927-28

Dette publique.....	\$ 4,647,439 75
Législation.....	548,550 00
Gouvernement civil.....	1,621,300 00
Administration de la justice, etc.....	1,651,855 00
Instruction publique, etc.....	2,645,070 00
Asiles d'aliénés.....	1,328,700 00
Ecoles de réforme et d'industrie.....	420,000 00
Hygiène.....	366,888 80
Travaux publics, (ordinaires).....	1,131,702 00
Travail.....	88,100 00
Agriculture.....	1,400,500 00
Voirie.....	5,500,000 00
Terres et forêts.....	1,600,000 00
Colonisation, mines et pêcheries.....	1,596,000 00
Institutions de bienfaisance.....	28,925 00
Charges sur le revenu.....	682,000 00
Services divers.....	514,150 00
	<hr/>
	\$ 25,771,180 55
Subventions de chemins de fer.....	7,633 38
	<hr/>
	\$ 25,778,813 93

PASSIF DIRECT et actif disponible de la Province de Québec, au 30 juin 1926.

PASSIF

Dette consolidée telle qu'avant la conversion	76,261,399 44	
Augmentation du capital par la conversion.....	1,743,526 83	
		<u>78,004,926 27</u>
Emprunts temporaires.....		10,000,000 00
Puissance du Canada—Balance du compte au 31 déc. 1902.....		1,473,609 63
do Prix de la prop. ach. pour le c. de fer Q.M.O. & O..		25,000 00
Emprunts de la puissance du Canada re logements ouvriers.....		7,342,608 60
Dépôts en fidéicommis.....		2,268,098 20
Mandats non payés.....		2,492,768 45
Fonds de l'assistance publique.....		726,639 82
		<u>\$102,333,650 97</u>

ACTIF

Fonds d'amortissement :—

Balance du prix du ch. de fer Q.M.O. & O.:		
Déposé en banques.....	337,695 03	
Placé en obligations de la prov. de Québec..	422,684 97	
		<u>760,380 00</u>
Placé en rentes insc. 3% de la prov. de Québec.	1,397,417 00	
Placé en rentes enr. 4½% de la pr. de Québec.	812,506 14	
Placé en obligations 3% de la prov. de Québec.	125,000 00	
Placé en obligations 4% de la prov. de Québec.	117,833 45	
Placé en obligat. 4½% de la prov. de Québec.	378,514 94	
Placé en obligations 5% de la prov. de Québec.	28,110 10	
Placé en obligations 5½% de la pr. de Québec.	1,153,706 72	
Placé en obligations 6% de la prov. de Québec.	27,540 75	
Placé en oblig. 4½% de la Puis. du Canada..	62,147 89	
Placé en obligations 5% de la Commission des écoles Catholiques de Montréal.....	49,875, 00	
Placé en obligations 5% du Sanatorium du Lac Edouard.....	50,392 12	
Déposé en banque.....	871,194 31	
		<u>5,834,618 42</u>
Pour racheter partie de l'emprunt en vertu de 1 Geo. V, chap. 3.....	1,000,000 00	
Paiements différés re obligations émises à la Banque d'Hochelega, en vertu de l'acte de la Législature de la Province de Qué- bec, 14 Geo. V, chap. 3, payables en versements annuels de \$124,172.40.....	14,743,750 00	
		<u>21,578,368 42</u>
Puis. du Canada: part de Québec dans le fonds des écol. com.	1,184,795 18	
Argent en banques.....	2,215,676 92	
Avances à diverses personnes.....	107,437 29	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....	2,567,633 47	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....	792,685 68	
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.	285,713 69	
Emmagasinement des eaux du Lac Kénogami.....	4,699,683 49	
Emmagasinement des eaux de la rivière Métis.....	165,646 30	
Sanatorium à Ste-Agathe des Monts: extension. Avances autorisées par 9 Geo. V, chap. 4.....	180,000 00	
		<u>\$ 33,777,640 44</u>
A reporter.....		102,333,650 97

PASSIF DIRECT et actif disponible de la Province de Quebec, au 30
juin 1926.—*Suite.*

Reporté.....	\$ 33,777,640 44	102,333,650 97
Construction d'une annexe au palais de justice de Montréal, avances autorisées par 10 Geo. V, chap. 4.....	4,574,376 90	
Construction d'une annexe au palais de justice de Québec, avances autorisées par 12 Geo. V, chap. 3.....	795,379 73	
Nouvelle prison du district de Montréal: avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, chap. 36.....	3,695,362 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm: avances autorisées par la loi 1 Geo. V, chap. 8.....	80,673 94	
Palais de justice et prison du district de Roberval: avances autorisées par la loi 2, George V, chap. 6.....	31,382 10	
Construction d'un palais de justice et d'une prison, district d'Abitibi: avances autorisées par la loi 11 Geo. V, chap. 13.....	95,231 71	
Construction d'un palais de justice et d'une prison, à St-Jé- rôme, avances autorisées par la loi 12 Geo. V, chap. 21.	166,973 17	
Construction d'un palais de justice et d'une prison, district de Pontiac; avances autorisées par 13 Geo. V, chap. 16	2,097 90	
Construction des ponts de l'île Perrot, avances autorisées par la loi 11 Geo. V, chap. 9.....	730,921 70	
Pont sur la rivière Batiscan, à Batiscan: avances autorisées par la loi 10 Geo. V, chap. 5.....	446,522 03	
Prêts aux municipalités re logements ouvriers.....	7,342,608 60	51,739,171 06
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1926.....	\$ 50,594,479 91	